

## **COMMUNE D'AUBIN-SAINT-VAAST** **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille quatorze, le quatorze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'Aubin-Saint-Vaast, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie sous la présidence de Madame Betty DEMAREST, maire, à la suite de la convocation adressée par Madame le maire le huit avril deux mille quatorze.

La séance a été publique.

Tous les membres du Conseil Municipal étaient présents à l'exception de Monsieur DENEUVILLE et Madame VICTORIA qui a donné procuration à Monsieur PINAT.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de quinze, il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Mélanie FAUQUET, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. En outre, il a été décidé d'adjoindre à cette secrétaire, en qualité d'auxiliaire pris en dehors du Conseil, Monsieur le secrétaire de Mairie. Régis PRADEYROL assistera à la séance mais sans participer à la délibération.

### **Objet : Commissions communales et désignation des membres :**

Madame la Présidente a ouvert la séance et rappelle qu'en vertu de l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est possible pour le Conseil Municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de Conseillers municipaux. Ces commissions municipales, lorsqu'elles ont un caractère permanent sont constituées dès le début du mandat du Conseil. Dans le cadre, la Présidente demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer de l'opportunité de la constitution de telles commissions, et de procéder le cas échéant à la désignation des membres de celles-ci. La discussion étant ouverte, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de constituer les commissions communales suivantes et de désigner, en son sein, les membres de celles-ci :

- **Commission des marais et des inondations :**  
Sébastien DELCOURT, Fabrice VERJOT, Olivier POCLET, Patrick PINAT, John BARBER.
- **Commission bâtiments, école et cimetière :**  
Olivier POCLET, Fabrice DELTOUR, Emmanuel LEPRETRE, Patrick PINAT.
- **Commission chemins et voirie :**  
John BARBER, Emmanuel LEPRETRE, Fabrice VERJOT, Marc-Henri MAHIEU.
- **Commission des finances :**  
Fabrice VERJOT, Marc-Henri MAHIEU, Corinne TINCHON, John BARBER, Philippe PENET.

- **Commission du Camping :**  
Emmanuel LEPRETRE, Fabrice DELTOUR, Olivier POCLET, Sébastien DELCOURT.

- **Commission communication et innovations :**  
Mélanie FAUQUET, Fabrice DELTOUR, Corinne DELCOURT, Marc-Henri MAHIEU.

- **Commission des fêtes, cérémonies et fleurissement :**  
Corinne TINCHON, Fabrice DELTOUR, Fabrice VERJOT, Emmanuel LEPRETRE, John BARBER, Sébastien DELCOURT, Corinne DELCOURT, Mélanie FAUQUET, Olivier POCLET, Patrick PINAT, Marc-Henri MAHIEU.

- **Commission jeunesse et école :**  
Corinne DELCOURT, Mélanie FAUQUET, Corinne TINCHON, Catherine VICTORIA.

**Fait et délibéré à Aubin-Saint-Vaast**

**Le 14 avril 2014**

**Affiché le 14 avril 2014**

**Pour Extrait et conforme au registre**

**Le Maire, Betty DEMAREST**



REÇU LE

20 AVR. 2014

SOUS-PRÉFECTURE  
de MONTREUIL-sur-MER